



EXCELLENTE CONSULTATION

Rapport d'enquête

Janvier 2019

Les acteurs de terrain s'expriment
sur le Pacte Pour un Enseignement
d'Excellence.

Auteur : [Christophe Bodart](#)

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	2
<u>METHODOLOGIE</u>	3
<u>PARTIE I : ÉTAT DES LIEUX</u>	5
LES ACTEURS DE TERRAIN SONT-ILS BIEN INFORMES SUR LE PPEE ?	5
LES ACTEURS DE TERRAIN ET LEUR IMAGE.	6
IMPACT DES REFORMES PRECEDENTES SUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES ACTEURS DE TERRAIN.	8
UN ETAT DES LIEUX PREALABLE A LA REFORME ?	9
LES RESEAUX D'ENSEIGNEMENT : UN PROBLEME ?	10
<u>PARTIE II : LES ACTEURS DE TERRAIN ET LE PPEE</u>	12
L'IMPLICATION DES ACTEURS DANS LA CONSTRUCTION DE LA REFORME.	12
LES ACTEURS DE TERRAIN ET LES SYNDICATS.	13
LE TRONC COMMUN : STOP OU ENCORE ?	14
COMMENT LES ACTEURS DE TERRAIN ACCUEILLENENT-ILS LES PLANS DE PILOTAGE ?	15
LE PPEE ET LES ATTENTES DES ACTEURS DE TERRAIN.	17
<u>PARTIE III : ACTEURS DE TERRAIN ET MONDE POLITIQUE</u>	18
LES ACTEURS DE TERRAIN DANS L'ISOLIR	18
TAUX DE CONFIANCE DES ACTEURS DE TERRAIN ENVERS LES DECIDEURS	19
LES IDEES EN RESERVE ET DISPONIBLES	19
<u>CONCLUSIONS</u>	20
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	23
<u>ANNEXES</u>	24
EXCELLENTE CONSULTATION.	24

Introduction

Après l'avoir inscrit dans la déclaration de politique communautaire (2014), le gouvernement de la fédération Wallonie-Bruxelles a lancé les travaux du Pacte Pour un Enseignement d'Excellence (PPEE) en invitant l'ensemble des acteurs de l'enseignement. Répartis en plusieurs groupes de travail ceux-ci ont publié des avis pour informer de l'avancée de leurs travaux. La publication de l'avis N°3 (2017) sera le déclencheur de la création du groupe Facebook « Non au pacte d'Excellence¹ » et, dans la foulée, de l'a.s.b.l. 1Pact². A quelques mois des élections, comme d'autres mouvements rédigent leur mémorandum, l'asbl 1Pact a souhaité, à partir d'une « excellente consultation », réaffirmer sa demande que les acteurs de terrain soient entendus.

Le groupe Facebook « Non au pacte d'Excellence » est né le 23 janvier 2017, suite à l'émoi dans les assemblées régionales de la CGSP lors de la présentation aux affiliés de l'avis N°3 par les leaders syndicaux. Devant les réactions de leurs affiliés, le président de la CGSP a relayé dans les médias dans les jours suivants un avis mitigé sur l'avis N°3 resté célèbre par la formule qui le résumait : « Non, mais... » (RTBF, 2017). Le nombre de gens qui ont rejoint le groupe Facebook « Non au pacte d'excellence » en si court laps de temps (en quelques jours, le nombre d'inscrits de ce groupe a atteint plus de vingt-quatre mille membres) traduit-il un mécontentement des affiliés suite à cette position mitigée ?

Face au nombre élevé de membres du groupe Facebook, les administrateurs du groupe ont décidé de sortir de l'environnement virtuel dans lequel l'opposition au PPEE s'exprimait pour la transformer en action dans le réel. Ainsi est née le 11 mars 2017 l'a.s.b.l. 1Pact³. Après plusieurs assemblées générales riches en débats, les membres d'1Pact ont formulé trois propositions, à lire sur son site internet (www.1Pact.be), qui partagent un objectif commun : donner la parole aux acteurs de terrain⁴. 1Pact demande : premièrement, une grande consultation par internet ; deuxièmement, l'organisation de journées pédagogiques ; et troisièmement, la création d'un service chargé d'aller rencontrer les acteurs de terrain dans les écoles pour rassembler leurs avis et propositions.

Après plus d'un an de sollicitation du monde politique et des décideurs, las de ne pas voir se concrétiser la première de ses demandes, 1Pact s'est décidé à organiser cette enquête elle-même, humblement, et dans la mesure de ses moyens. Ce texte en présente les résultats. Nous remercions chaleureusement les participants.

¹ <https://www.facebook.com/groups/360949764292071/>

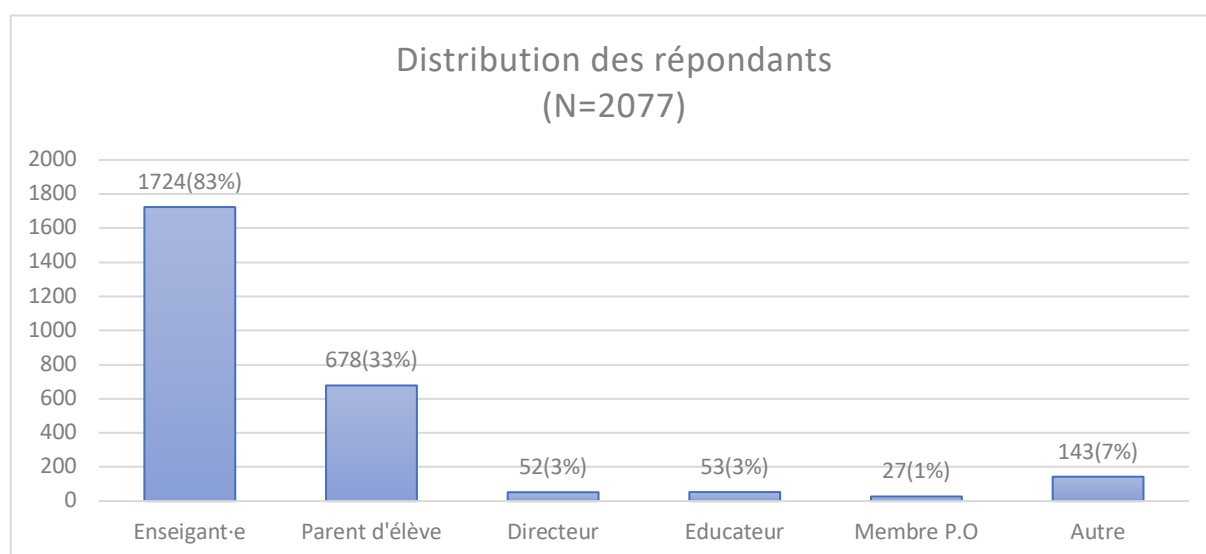
² www.1pact.be

³ Publication Moniteur belge le 12/05/17, N° d'entreprise 0675604802

⁴ Nous définirons les notions « acteur de terrain » et « acteur de l'enseignement » et aborderons leurs différences entre les deux dans la partie méthodologique de ce document.

Méthodologie

Nous avons réalisé cette enquête grâce à un formulaire en ligne « Google form » entre le 11 et le 31 janvier 2019. Publié sur la page Facebook de l'a.s.b.l. et sur le groupe Facebook « Non au pacte d'excellence », le questionnaire était partageable publiquement. Il n'y a pas de données sur le positionnement a priori des répondants envers le PPEE. Toutefois, la publication originale sur le groupe « Non au pacte d'excellence » et la page Facebook d'1pact peuvent donner lieu à un biais de confirmation.



Les questions sont présentées selon deux types : échelles de Likert à cinq niveaux et questions à choix multiples. Les questions sont reprises en titre des histogrammes ou graphique à secteurs qui montrent la répartition des réponses.

Les participants n'ont pas été invités à donner leur nom. La justification de ce parti-pris réside dans la crainte de s'exprimer que peuvent ressentir certains enseignants et directeurs tenus par le devoir de réserve s'imposant aux membres du personnel et fixé par un arrêté royal.

Tant dans l'exercice de leurs fonctions qu'en dehors de celles-ci, ils s'abstiennent de tout comportement ou propos qui entre en contradiction manifeste avec l'un des principes essentiels du régime démocratique, ainsi que de tout comportement ou propos qui pourrait porter gravement atteinte à la confiance du public dans l'enseignement dispensé en Communauté française. (Arrêté royal du 22-03-1969, Moniteur belge)

L'absence de listing des participants pour la raison que nous venons d'invoquer est une première limite à la validité interne de cette enquête que nous assumons. Une deuxième

limite apparaît dans le fait que nous n'avons pas restreint les répondants à une seule participation.

Dans la présentation des résultats nous utilisons le terme « acteur de terrain », c'est-à-dire des personnes en première ligne, au contact des élèves ou élèves eux-mêmes : élèves, étudiants, parents, éducateurs, enseignants et directions d'établissements de tous réseaux, niveaux, types et filières. A distinguer de l'expression « acteurs de l'enseignement » utilisée dans le PPPE, qui est constitué des représentants des acteurs de terrain : syndicats, dirigeants de réseaux et représentants d'associations de parents notamment.

Partie I : État des lieux

Les acteurs de terrain sont-ils bien informés sur le PPEE ?

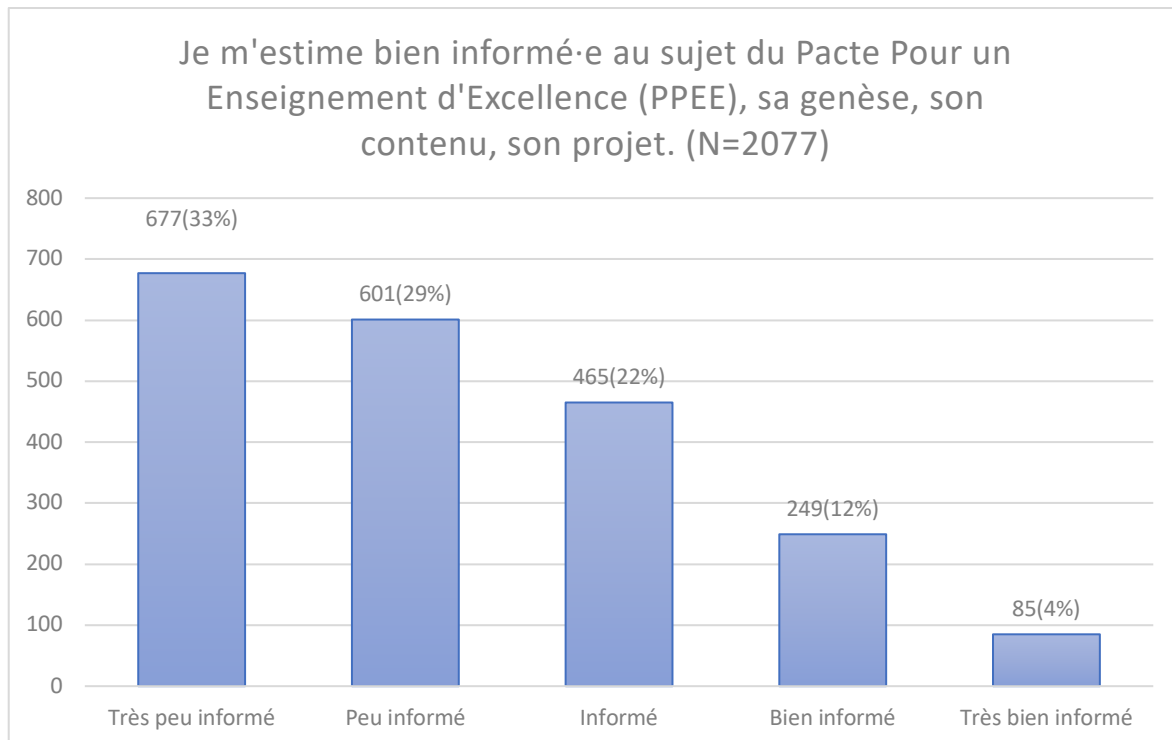


Fig. 1

On le voit ici (Fig.1), en additionnant les chiffres de « Informé » à « Très bien informé », seulement 38% des répondants estiment être informés sur le PPEE, sa genèse, son contenu et son projet. 4% d'entre eux seulement trouvent qu'ils sont très bien informés contre 33% qui se déclarent très peu informés.

Ces résultats montrent qu'il reste un gros travail d'information à mener auprès des acteurs de terrain. Ils peuvent apparaître décevants quand on les met en lien avec la tournée de promotion du PPEE organisée au printemps 2017 par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les acteurs de terrain et leur image.

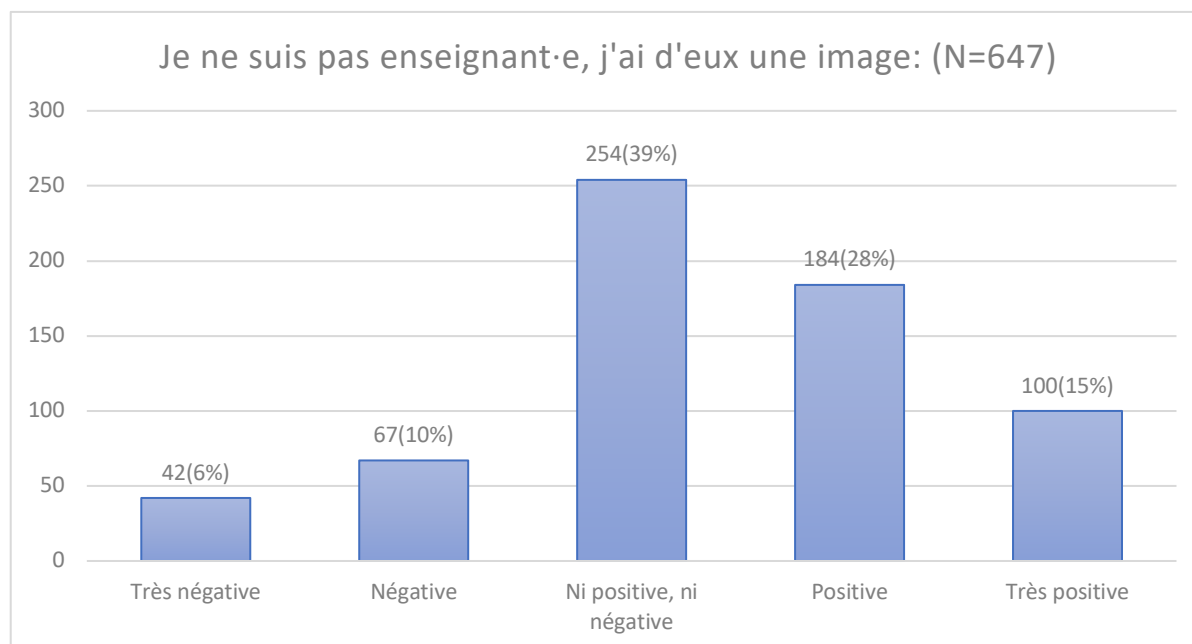


Fig. 2

Ce graphique (Fig.2) nous indique que seulement 16% des répondants qui ne sont pas enseignants ont une image négative à très négative des enseignants. Par ailleurs, 43% des participants ont une image positive à très positive. 39% d'entre eux ont une image qui n'est ni positive ni négative.

Ces chiffres seront sans doute rassurants pour nombre d'enseignants tant les préjugés négatifs (trop de congés, trop bien payés, seulement une vingtaine d'heures par semaines...) envahissent les commentaires des réseaux sociaux. Cette impression que certains pourraient ressentir est ici contredite par le très faible pourcentage (16%) d'image négative.

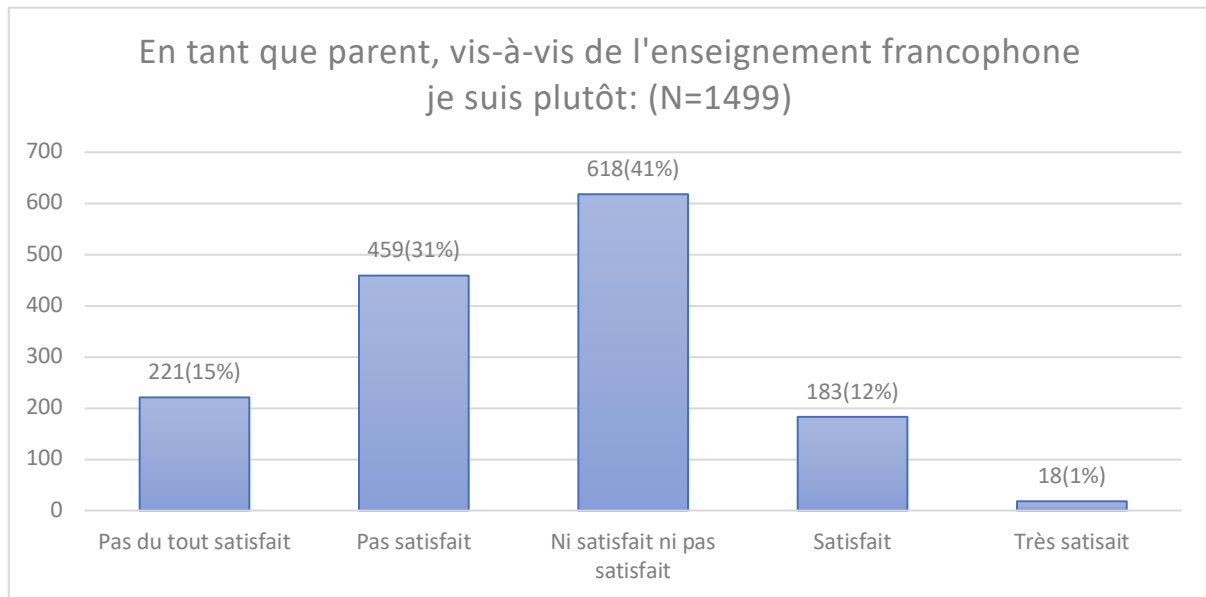


Fig. 3

Ce graphique (Fig.3) nous indique le niveau de satisfaction de l'enseignement francophone chez les participants. Notons que 1499 personnes ont répondu à cette question contre 647 réponses à la question précédente (image des enseignants). Cette différence peut raisonnablement s'expliquer par le fait que les enseignants peuvent être parents et, qu'à ce titre, ils peuvent répondre à cette question. Présentée en pourcentage, la comparaison entre les deux graphiques est intéressante.

Ce graphique nous montre que 13% des parents participants à l'enquête sont satisfaits à très satisfaits. 41% ne prennent pas position et 46% ne sont pas satisfaits et pas du tout satisfaits. 15% sont pas du tout satisfaits pour 1% de très satisfaits. Globalement, le mécontentement semble la règle.

Ces deux graphiques (Fig.2 & 3) semblent nous apprendre que, si le mécontentement envers l'enseignement francophone l'emporte, la cause de ce mécontentement n'est pas à chercher du côté de ses enseignants pour qui la satisfaction (image positive à très positive) prédomine.

Impact des réformes précédentes sur la pratique professionnelle des acteurs de terrain.

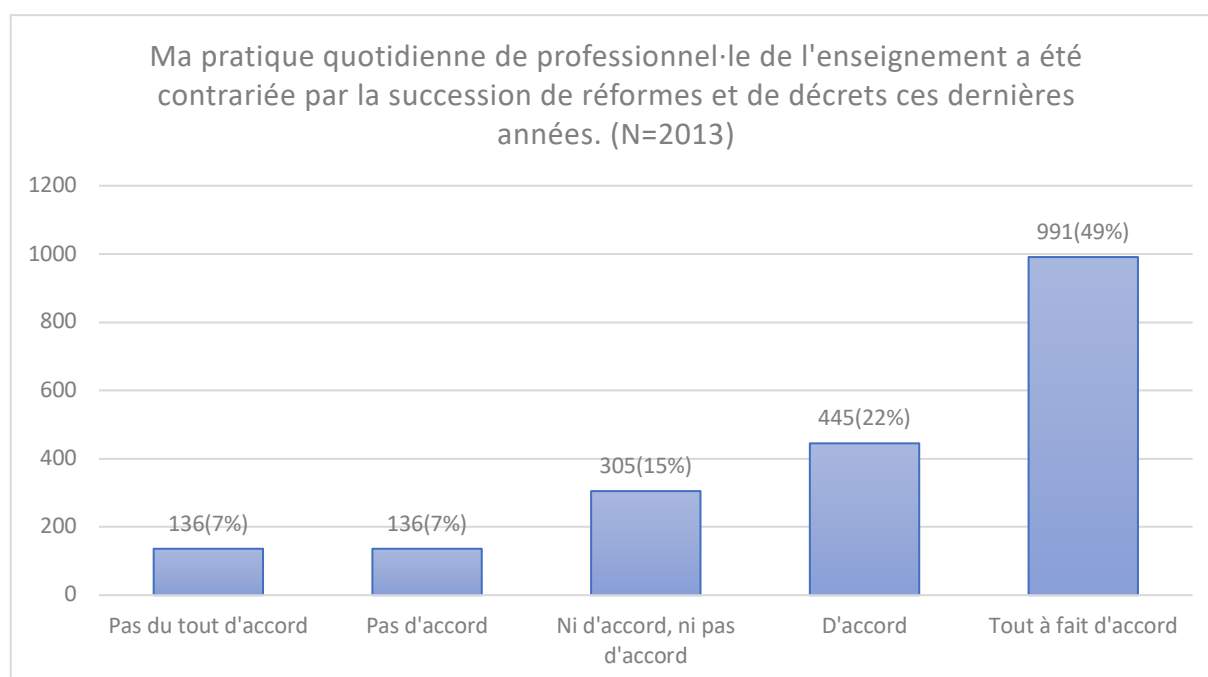


Fig. 4

71% des répondants à notre enquête (2013 à répondre à cette question) se disent d'accord ou tout à fait d'accord avec la proposition contenue dans la question qui dit clairement que la succession de réforme a contrarié leur pratique professionnelle quotidienne. Seulement 15% d'entre eux n'ont pas d'avis et 14% ne sont pas d'accord avec la proposition.

Ce chiffre de 71% ne laisse pas indifférent tant il illustre la difficulté que semble rencontrer une grande majorité d'enseignants confrontés à une succession rapide de réformes.

Ces difficultés engendrées par la succession de réformes apparaissaient déjà dans la seule grande consultation (à notre connaissance) ayant été réalisée jusqu'ici. (Van Campenhoudt, et al., 2004, p. 48).

Un état des lieux préalable à la réforme ?

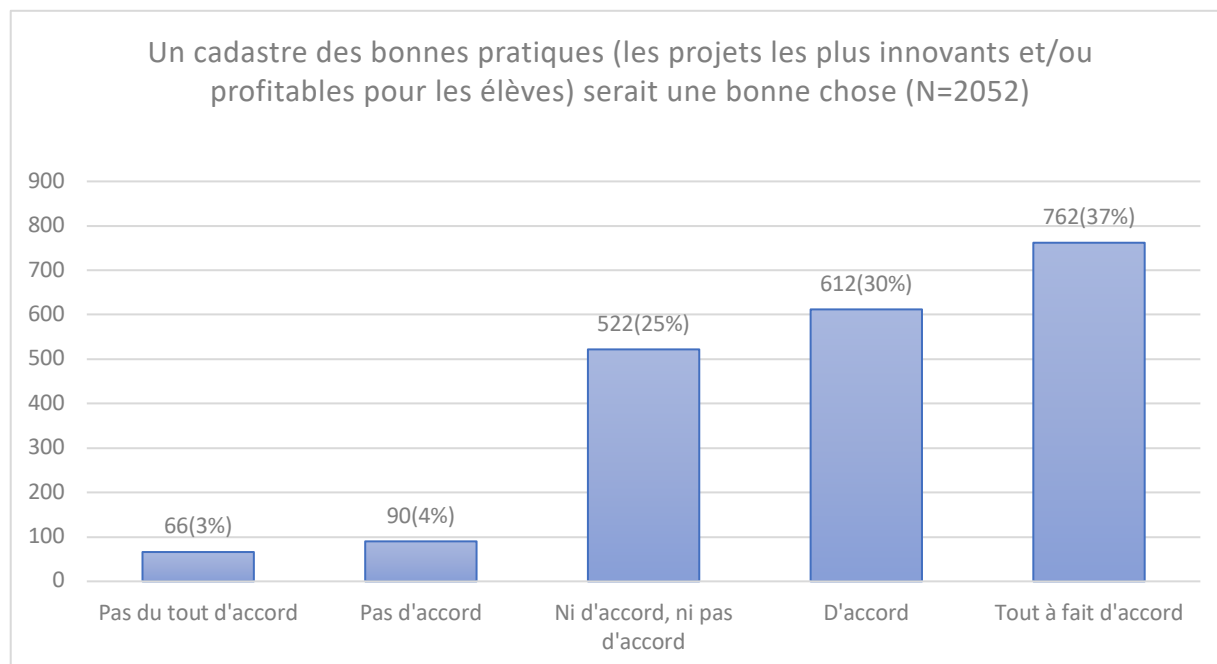


Fig. 5

67% des participants sont d'accord ou tout à fait d'accord avec la proposition de réaliser un cadastre des bonnes pratiques. Si un quart d'entre eux ne se prononce pas, ils ne sont que 7% à n'être pas d'accord ou pas du tout d'accord.

On le voit, les acteurs de terrain sont demandeur d'un relevé des bonnes pratiques (projets, solutions, méthodes...). Il ne s'agirait pas de distribuer des satisfécits mais bien de permettre aux équipes pédagogiques d'accéder rapidement et facilement aux recettes mises en œuvre ailleurs et de les adapter à leur public.

A notre connaissance, ce cadastre n'a jamais été réalisé. Pourtant, l'avis N°3 le mentionne :

Enfin, des bonnes pratiques existent au sein des réseaux et établissements scolaires qui méritent d'être diffusées, partagées et encouragées, notamment au sein d'une mise en réseau physique et virtuelle. Une réflexion sera menée sur cette question dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte au sein de la commission de pilotage pour promouvoir les meilleures manières de développer cette dynamique du travail collaboratif à partir d'une évaluation des méthodes et des modalités. (Groupe central du Pacte d'Excellence, 2017, p. 177)

Les réseaux d'enseignement : un problème ?

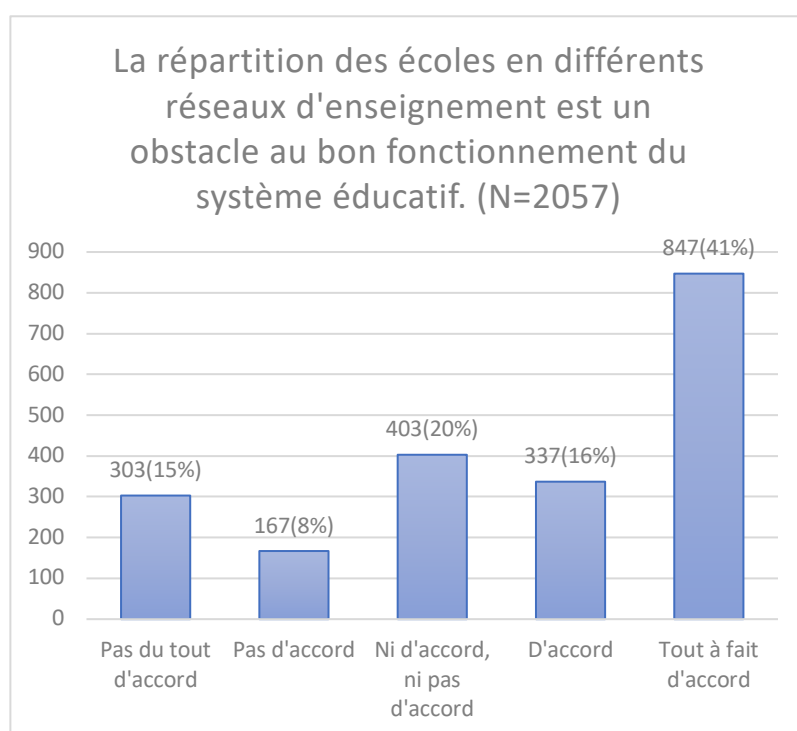


Fig.6

Pourquoi la question des réseaux ? Quand on parle de réformes d'enseignement avec les enseignants et les parents, la question de l'existence et du cloisonnement des réseaux surgit souvent. Or, nous constatons que, d'une part, la situation de quasi-marché qu'elle engendre n'est plus à démontrer (Vandenbergh, 1998), et que, d'autre part, les auteurs du PPEE n'abordent pas cette question. Notre but n'est pas ici d'aborder le débat de l'existence souhaitable ou non et de la disparition ou

maintien des réseaux mais bien de montrer que ce point est suffisamment souvent abordé par les gens de terrain et qu'il mérite donc l'attention des décideurs.

Les réponses à cette question se répartissent de façon moins nette. On observe tout de même que 57% des répondants sont d'accord ou tout à fait d'accord contre 23% pas d'accord ou pas du tout d'accord.

Une majorité se dégage donc pour désigner la répartition des écoles en réseaux comme obstacle au bon fonctionnement du système éducatif.

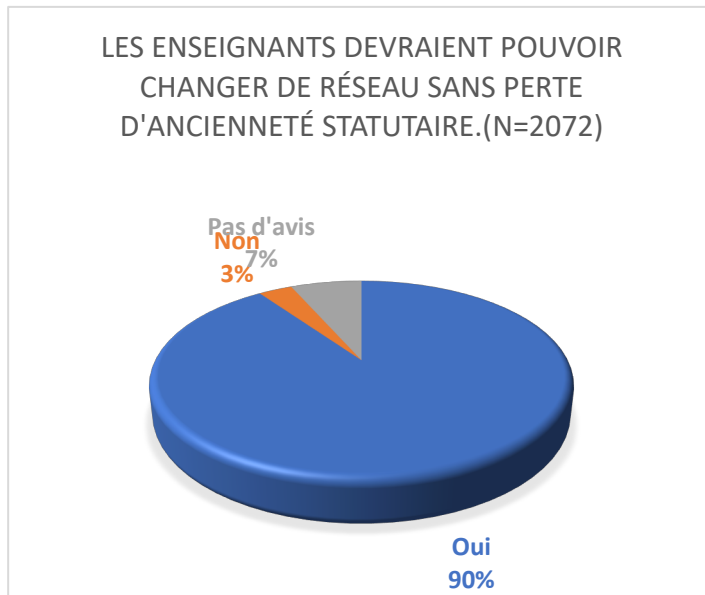


Fig.7

Ce graphique (Fig.7) nous indique que 90% des répondants sont favorables à la portabilité de l'ancienneté statutaire.

Ces deux derniers graphiques (Fig. 6 & 7) qui traitent de la question des réseaux présentent des résultats qui tendent à penser que, oui, le cloisonnement entre les réseaux est un frein pour les acteurs de terrain d'une part, et que, d'autre part, ces derniers sont prêts à évoluer dans l'un ou l'autre réseau.

Partie II : Les acteurs de terrain et le PPEE

L'implication des acteurs dans la construction de la réforme.

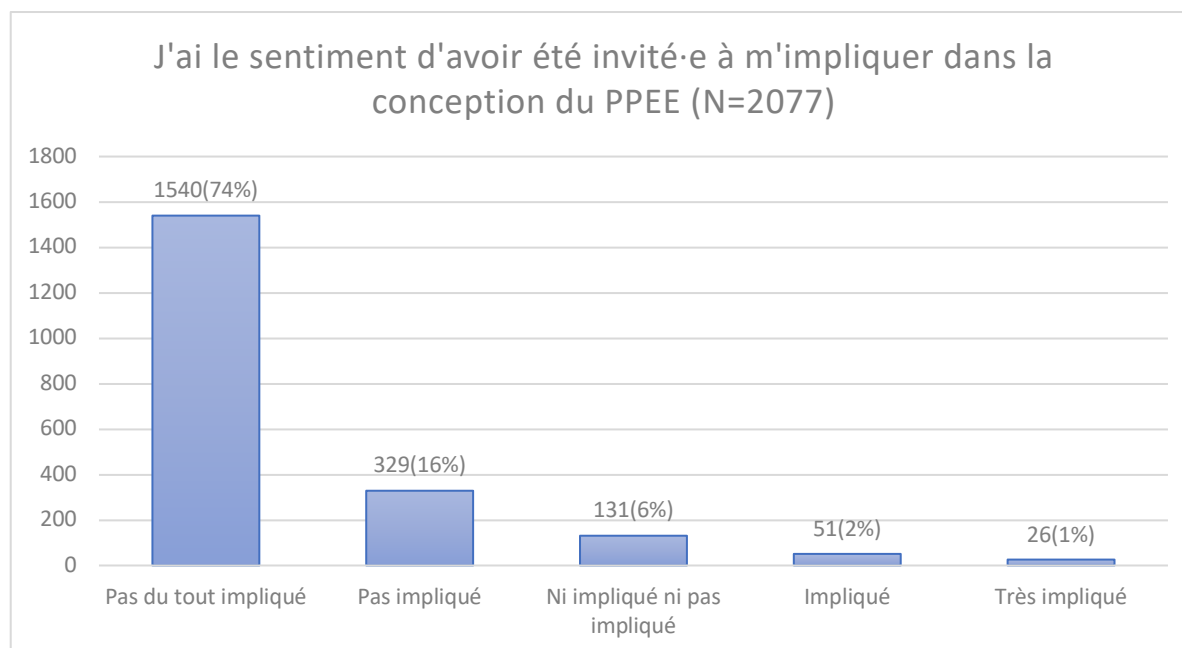


Fig. 8

En additionnant « Pas du tout impliqué » et « Pas impliqué », 90% des participants déclarent ne pas avoir été invités à s'impliquer dans la conception du PPEE contre 3 % qui disent l'avoir été (Impliqué + très impliqué).

Ces résultats confirment ce qu'avance 1Pact depuis sa création. Le discours officiel annonce que le PPEE est une co-construction des acteurs de l'enseignement. Implicitement cela sous-entend que tous ceux qui de près ou de loin participent au système éducatif ont participé à l'élaboration de la réforme. Celle-ci est donc le résultat d'un large consensus de tous. De là, toute remise en question de sa pertinence et de sa légitimité serait nulle et non avenue.

S'il ne sert qu'à ça, ce chiffre de 90% confirme bien qu'il ne faut plus confondre « acteurs de l'enseignement » et « acteurs de terrain ». Les premiers ont co-construit le PPEE, les seconds le découvrent.

Les acteurs de terrain et les syndicats.

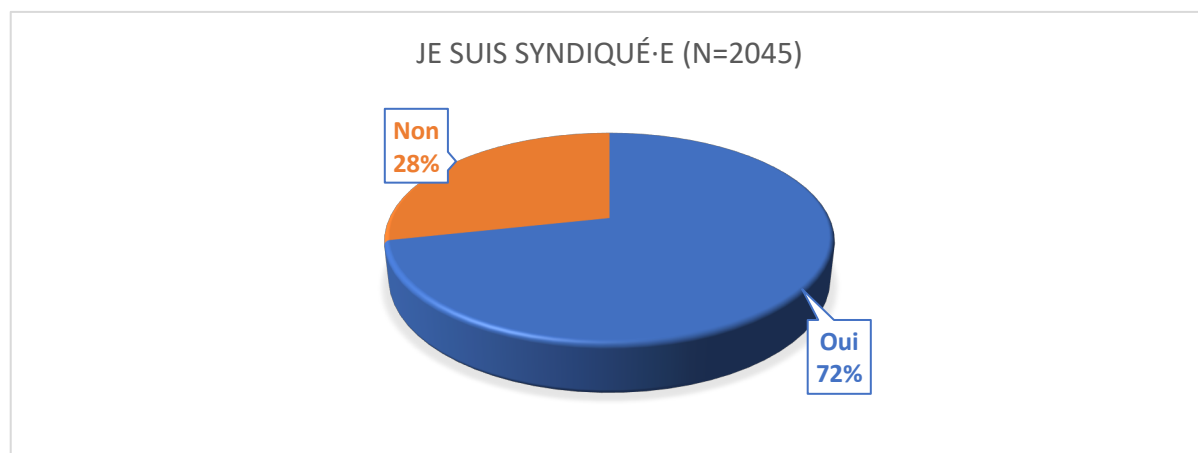


Fig. 9

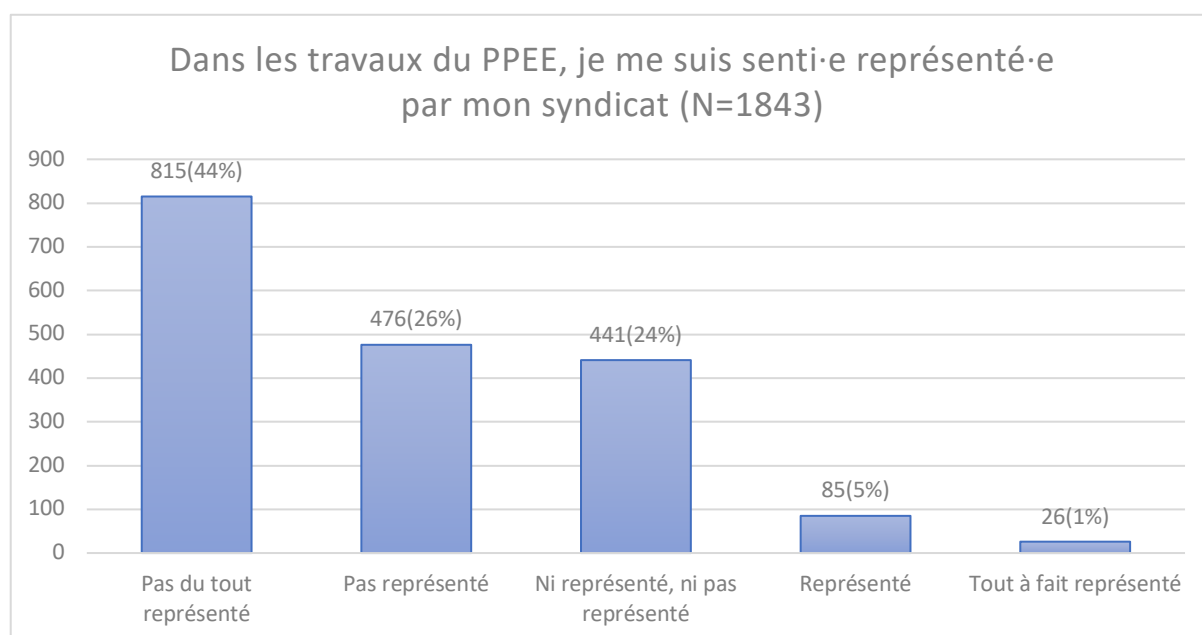


Fig. 10

Ces deux graphiques (Fig. 9 & 10) nous montrent qu'une très large majorité de répondants sont syndiqués (72%) et qu'une tout aussi large majorité (70%) déclarent ne pas s'être sentis représentés par leur syndicat dans les travaux du pacte.

Les syndicats font partie des « acteurs de l'enseignement ». Le chiffre de 70% (« Pas du tout représentés » + « Pas représentés ») signale-t-il un dysfonctionnement dans la fonction de représentation normalement exercée par les syndicats ?

Le tronc commun : stop ou encore ?

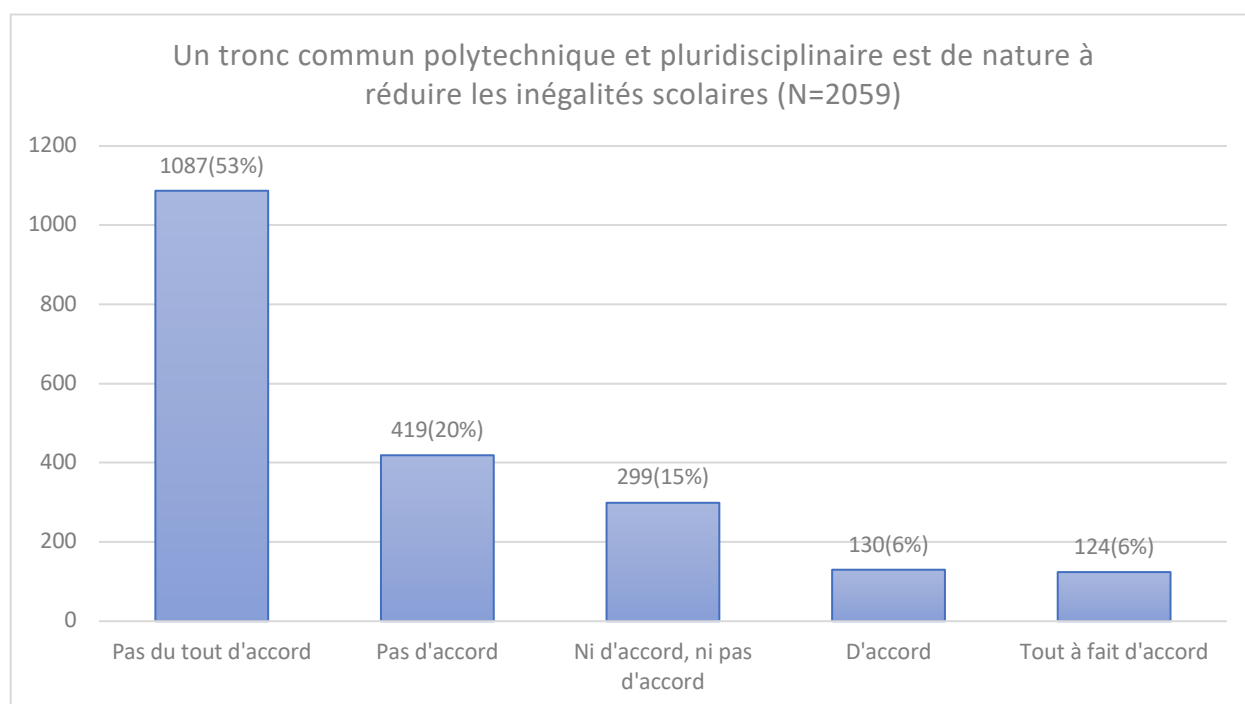


Fig. 11

Seulement 12% (« D'accord » + « Tout à fait d'accord ») des répondants pensent qu'un tronc commun pluridisciplinaire et polytechnique est de nature à réduire les inégalités scolaires. Si on additionne les « Pas du tout d'accord » et les « Pas d'accord », on atteint 73% d'avis négatifs contre le tronc commun comme solution pour réduire les inégalités scolaires.

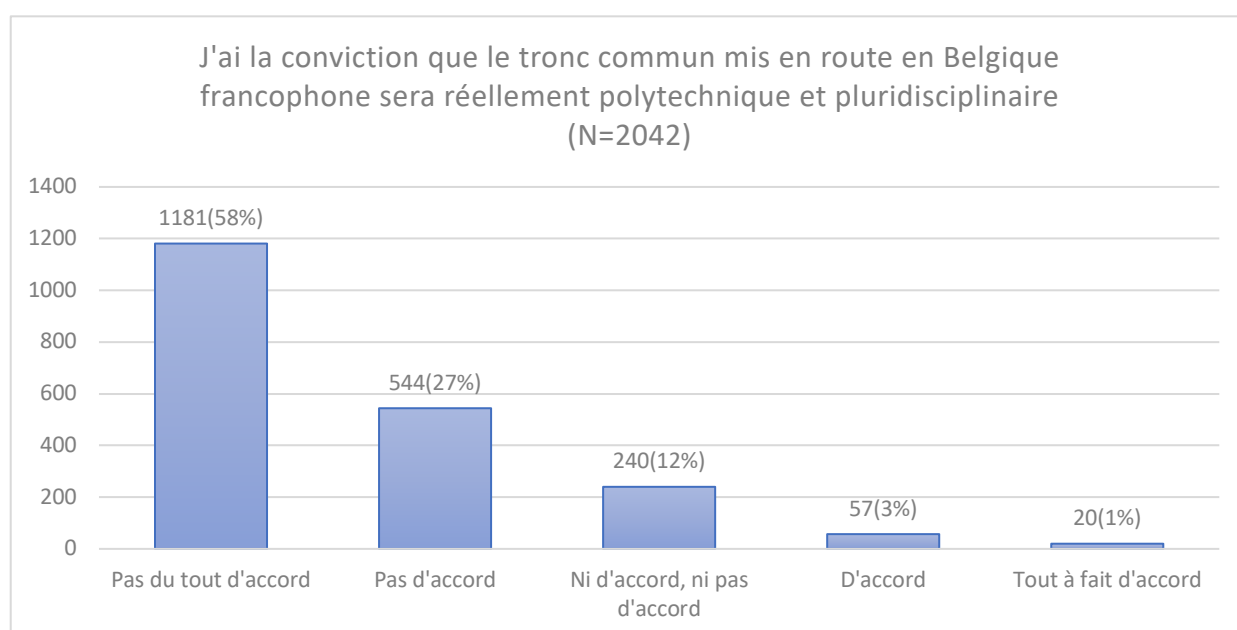


Fig. 12

Ce deuxième graphique (Fig. 12) sur le thème du tronc commun nous apprend qu'une grande majorité de répondants (85%) ne sont pas convaincus par la capacité des décideurs à mettre

en route un tronc commun réellement polytechnique et pluridisciplinaire. Seulement 4% d'entre eux expriment leur confiance sur cet aspect.

De toutes les mesures présentes dans l'avis N°3 (Groupe central du Pacte d'Excellence, 2017), le tronc commun est peut-être celle qui a le plus été discutée dans les médias et sur les réseaux sociaux. Elle est devenue emblématique et indissociable du PPEE.

Pourtant, sur ce sujet encore, les chiffres nous montrent que les *acteurs de terrain* et les *acteurs de l'enseignement* ne sont pas d'accord. Le désaccord est ici à double niveau. En effet, il porte sur l'efficacité du tronc commun comme facteur de réduction des inégalités scolaires d'une part, et sur la capacité des décideurs d'organiser en Belgique francophone un tronc commun réellement polytechnique et pluridisciplinaire d'autre part.

A nouveau, ce hiatus entre les conceptions des uns et des autres semble traduire un déficit de représentativité. En effet, les *acteurs de l'enseignement*, censés porter l'avis des *acteurs de terrain* lors des travaux du PPEE, en introduisant le tronc commun dans le PPEE, ne seraient pas fidèles à l'avis des acteurs de terrain opposés, comme semblent l'indiquer nos chiffres, au tronc commun.

Comment les acteurs de terrain accueillent-ils les plans de pilotage ?

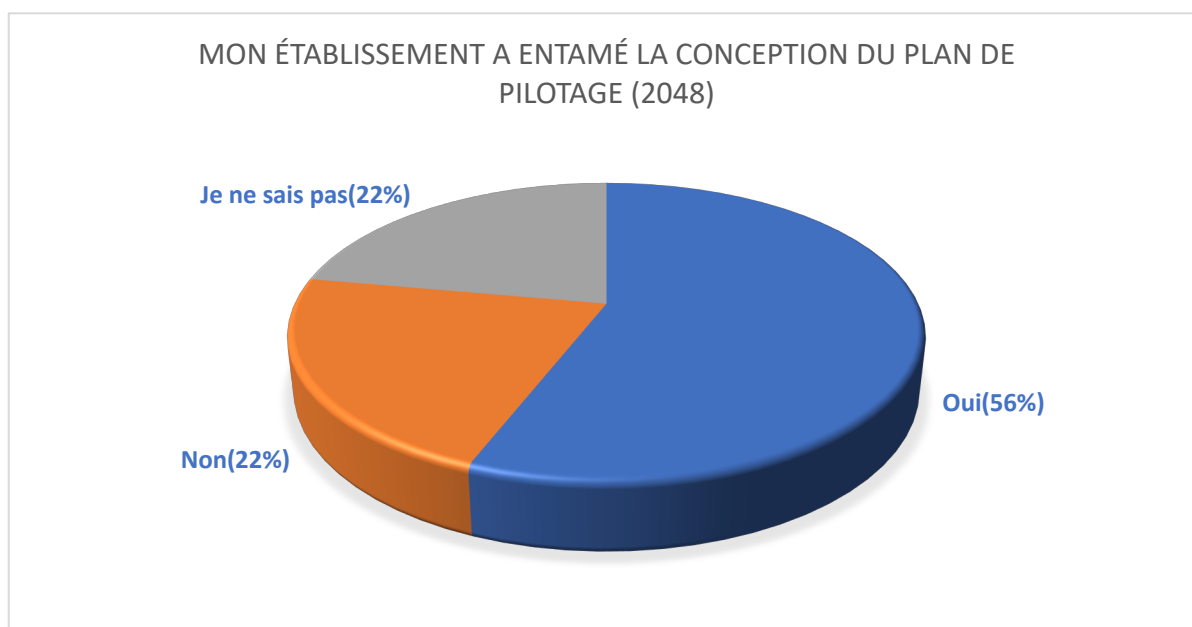


Fig. 13

Si 56% des participants nous disent que leur établissement a déjà entamé la conception des plans de pilotage contre 22% qui affirment que ce n'est pas le cas, le chiffre qui retient notre attention est le troisième. En effet, 22% des répondants ne savent pas si leur établissement a entamé ce travail. Or, l'avis N°3 est pourtant clair : « *L'autonomie et la responsabilité qui sont*

au cœur de la nouvelle dynamique de gouvernance des écoles renvoient prioritairement à des modes de fonctionnement collectifs et participatifs qui doivent impliquer les enseignants dans le pilotage de l'école ». (Groupe central du Pacte d'Excellence, 2017, p. 181) . Comment expliquer que 22% des acteurs de terrain répondant à notre enquête ne savent pas si ce travail de nouvelle gouvernance a, ou n'a pas, commencé dans leur établissement alors que le texte prévoit clairement leur participation ?

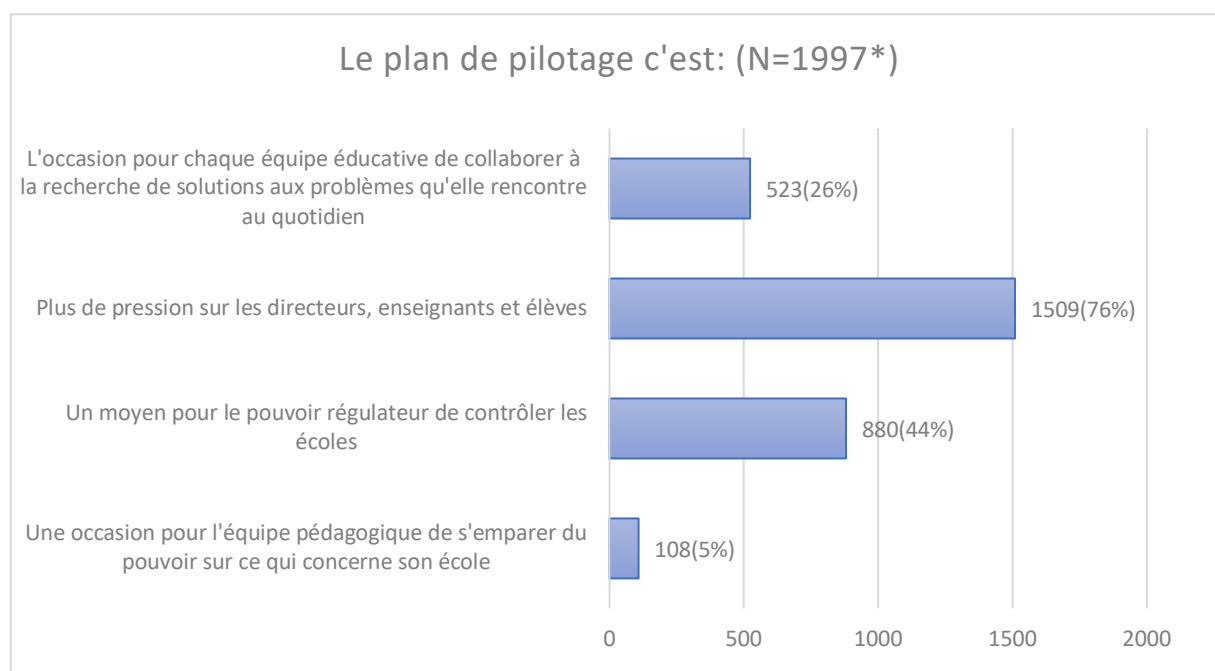


Fig. 14 *Pour cette question, il était possible de répondre à plusieurs propositions.

Les plans de pilotage sont avant tout perçus pour 76% des participants comme un surcroît de pression sur les directeurs, les enseignants et les élèves. Cette nouvelle gouvernance est vue pour 44% d'entre eux comme un moyen de contrôle des écoles par le pouvoir régulateur. L'aspect bénéfique des plans de pilotage (l'occasion pour chaque équipe éducative de collaborer à la recherche de solutions aux problèmes qu'elle rencontre au quotidien) n'est évoqué que par 26% des répondants. Très peu d'entre eux, seulement 5%, y voient une occasion pour l'équipe pédagogique de s'emparer du pouvoir sur ce qui concerne son école.

Le PPEE et les attentes des acteurs de terrain.

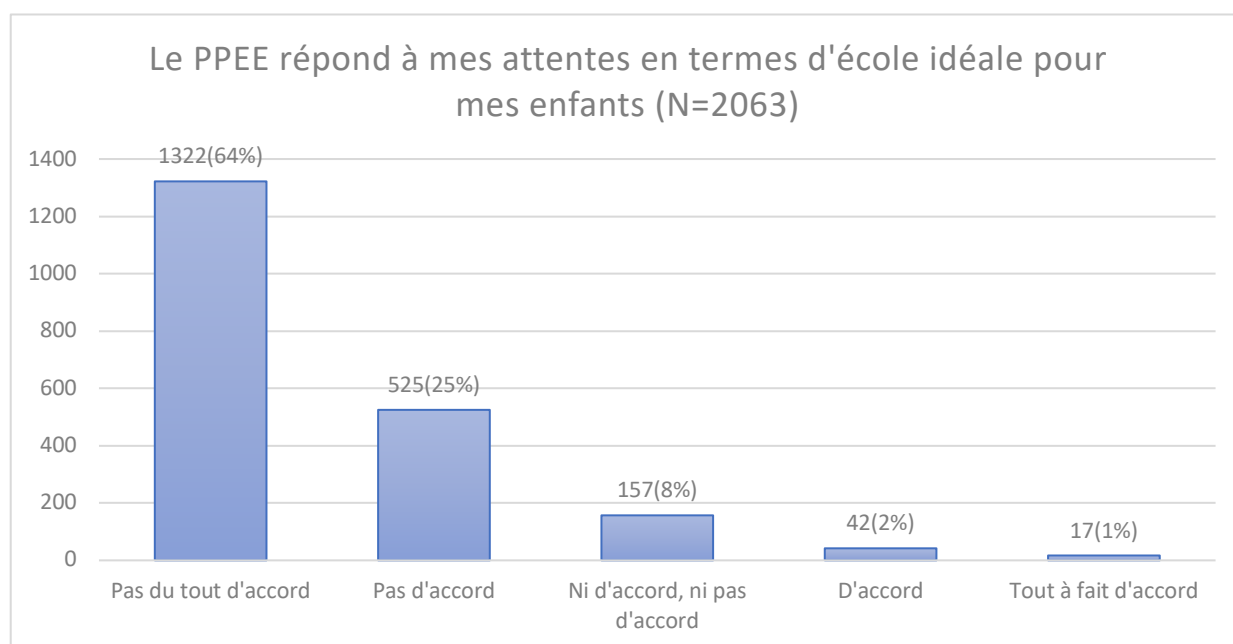


Fig. 15

9 participants sur 10 (89%) ne voient pas dans le PPEE la réponse à leurs attentes en termes d'école idéale. Seulement 3% d'entre eux pensent que le PPEE va rencontrer leurs attentes.

Ce chiffre de 89% de défiance est surprenant. En effet, le site du PPEE (pactedexcellence.be, 2015) liste tous les représentants du monde de l'Education formant le comité d'accompagnement du PPEE : pouvoirs organisateurs, parents, syndicats, recteurs d'université, représentants des hautes écoles, représentants des partenaires sociaux, la fondation Roi Baudouin, la Ligue des familles, le délégué général aux droits de l'enfant, la plateforme de lutte contre l'échec scolaire, un représentant de l'OCDE, des personnes du monde scientifique et culturel. Tellement de secteurs agissant autour de l'Education impliqués dans un processus de co-construction et de consultation pour arriver à 89% de défiance des répondants, quelle est l'explication ?

Partie III : Acteurs de terrain et monde politique

Les acteurs de terrain dans l'isoloir

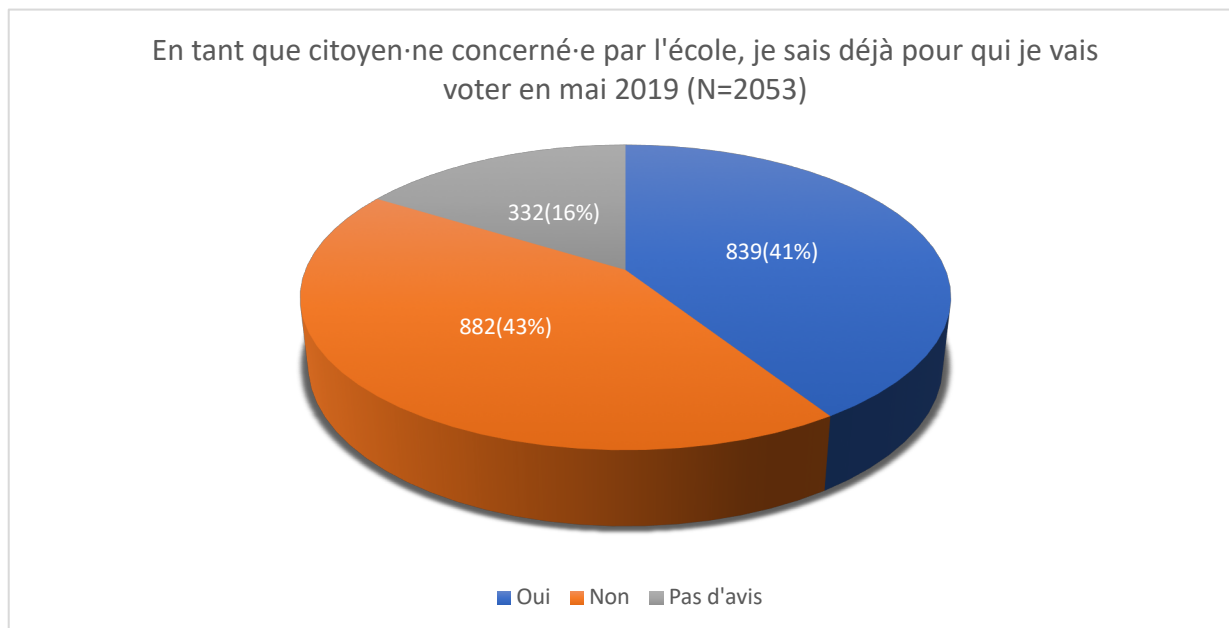
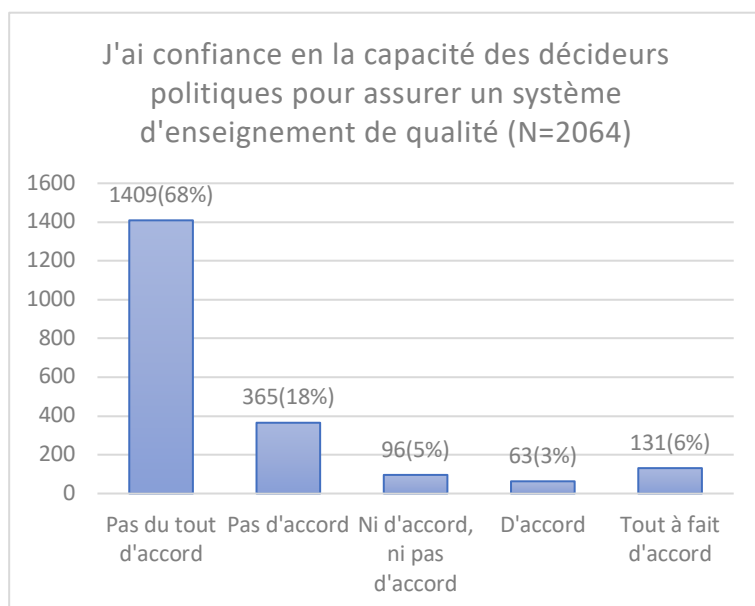


Fig.16

Au moment d'écrire ces lignes (Janvier 2019), ce graphique nous indique que 41% des participants à l'enquête savent pour qui ils voteront en Mai 2019 aux élections européennes, législatives et régionales. De l'autre côté, 43% n'ont pas encore arrêté leur choix et 16% sont sans avis. On le voit, une majorité (59%) d'électeurs concernés par l'école en première ligne n'ont pas encore décidé pour qui ils vont voter.

Taux de confiance des acteurs de terrain envers les décideurs



Ce graphique (Fig.17) indique que 68% des répondants n'ont pas du tout confiance en la capacité des décideurs politiques pour assurer un système d'enseignement de qualité. Pis, si on additionne les « Pas d'accord » on atteint 86% de défiance. Seulement 9% des participants font confiance dans la capacité des décideurs politiques en matière d'enseignement.

Fig.17

Ces deux graphiques (Fig. 16 & 17) indique une grande indécision couplée à une crise de confiance envers le monde politique.

Les idées en réserve et disponibles

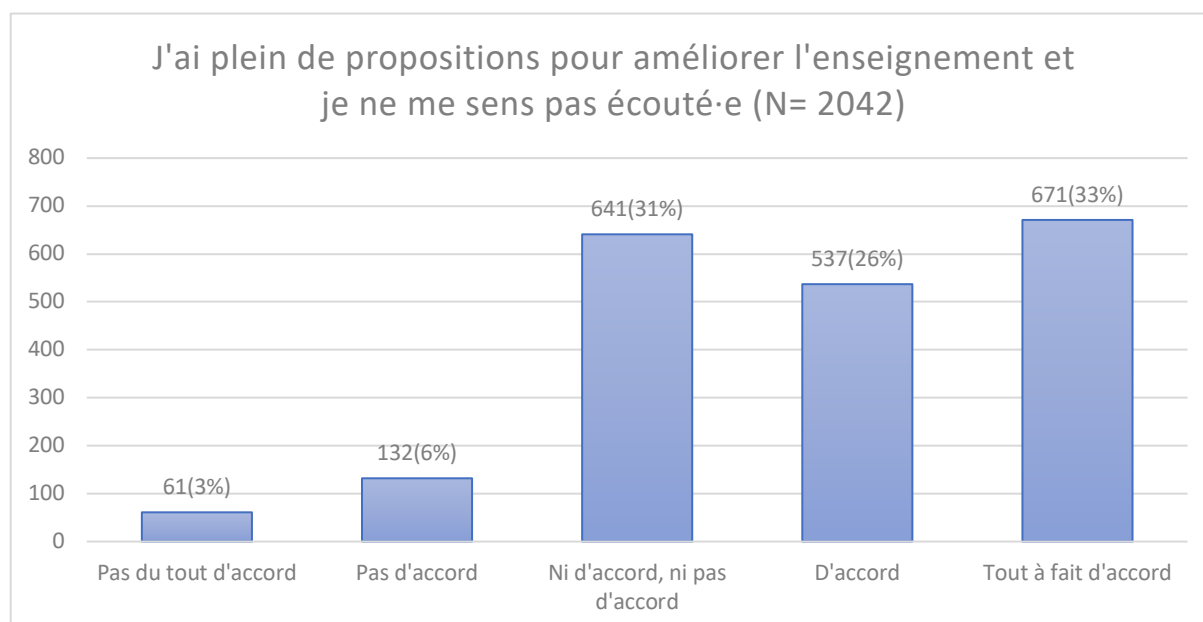


Fig.18

Ce graphique (Fig.18) montre que 9% (Pas du tout d'accord et Pas d'accord) des répondants n'ont pas de proposition pour améliorer l'enseignement. 31% ne savent pas et 59% (D'accord et Tout à fait d'accord) ont des propositions et ne sentent pas écoutés.

Conclusions

1Pact, las d’attendre que les décideurs donnent la parole aux acteurs de terrain, ou à minima, ne sondent leur opinion sur l’opportunité du PPEE, a décidé d’agir en menant sa propre enquête. Dans les limites de ses moyens, elle révèle néanmoins quelques éléments qui permettent de poser des questions utiles.

Premièrement, l’existence de différents réseaux d’enseignement n’est jamais remise en question dans les travaux du PPEE (Groupe central du Pacte d'Excellence, 2017). Or, on le voit dans ces résultats, cette situation représente bel et bien pour les acteurs de terrain un obstacle à l’efficacité du système d’Education en Belgique francophone. En outre, les acteurs de terrain se montrent prêts à une plus grande mobilité entre réseaux en se déclarant favorables à une portabilité de l’ancienneté statutaire en cas de changement de carrière. Cette mesure favoriserait peut-être les échanges entre acteurs de terrain, un début de déconstruction d’éventuels préjugés entre enseignants de différents réseaux et une consolidation des liens entre eux.

Deuxièmement, notre enquête va rassurer les enseignants sur l’image que la société se fait d’eux. Les chiffres montrent en effet que peu de répondants ont une image négative des enseignants. Plus encore, elle reste positive alors qu’en même temps, les participants expriment un mécontentement sur le fonctionnement du système en Belgique francophone.

Troisièmement, la succession de réformes complique la pratique professionnelle quotidienne des répondants. Les répondants le signalent clairement dans notre enquête et confirment ainsi ce que dénonçait déjà les collègues du secondaire en 2004 lors de la seule consultation à grande échelle menée auprès des acteurs de terrain (Van Campenhoudt, et al., 2004). On peut ajouter que les participants regrettent qu’un cadastre des bonnes pratiques, bien que prévu dans l’avis n°3 (Groupe central du Pacte d'Excellence, 2017), ne soit pas mené à bien. On pourrait déduire de ces deux éléments à savoir la succession de réformes vécue comme un frein à une pratique pédagogique sereine d’une part, et l’absence de relevé, voire de prise en compte des projets performants déjà en cours, d’autre part, la méfiance qui émane des acteurs de terrain envers le PPEE et qui se manifeste dans les éléments abordés dans les paragraphes suivants.

Quatrièmement, neuf répondants sur dix déclarent ne pas avoir été invités à se prononcer sur la genèse et la mise en œuvre du PPEE. Bien entendu, plus de cent-vingt mille professionnels en Communauté Française (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2017) ne peuvent écrire ensemble une réforme. Pour autant, faut-il les laisser de côté ? Faut-il se passer de leur expérience ? Peut-on se passer de leur expertise ? N’ont-ils rien à dire ? Soyons précis. Bien sûr, des outils ont été mis en place pour que les acteurs de terrain donnent leur avis : journées pédagogiques, journées de consensus, formulaires en lignes etc. (pactedexcellence.be, 2015)

Mais ces lieux de participations sont balisés. Les acteurs de terrain sont appelés à exprimer leur voix sur des mesures qu'ils n'ont pas choisies. Leurs attentes en termes de participation se focalisent moins sur l'ajustement de ce qui est déjà prévu que sur, comme l'indique notre enquête, la genèse ou la pertinence de la réforme elle-même.

Cinquièmement, les travaux du PPEE ont été menés par les représentants des acteurs de terrain, appelés acteurs de l'enseignement. Si nous prenons la qualité de représentativité d'un de ces acteurs, les syndicats, nous voyons dans les résultats de notre enquête qu'un déficit se fait jour. En effet, une large majorité d'enseignants déclarent ne pas avoir été bien représentés par leur syndicat. Si l'on tient compte de l'absence de consultation sur l'essentiel qui apparaît dans cette enquête d'une part, et de ce qu'il convient d'appeler un dysfonctionnement de représentativité d'autre part, apparaît alors toute l'étendue de la frustration des participants à l'enquête face au PPEE.

Sixièmement, les deux mesures phares du PPEE que sont le tronc commun et la nouvelle gouvernance traduite dans la contractualisation des objectifs via les plans de pilotage font l'objet d'un très net désaveu de la part de répondants à notre enquête. Une grande majorité d'entre eux ne considèrent pas que le tronc commun soit la solution aux inégalités de notre système éducatif d'une part et voient les plans de pilotage comme une surcharge de pression sur tous les acteurs de terrain : directeurs, enseignants et élèves d'autre part.

Enfin, notre enquête aborde la relation entre les acteurs de terrain et les décideurs politiques. Il en ressort deux éléments qui devraient interpeller nos femmes et hommes politiques quel que soit leur parti. Premièrement, une majorité de participants se déclarent indécis sur qui emportera leur vote. Deuxièmement, une très faible minorité se montre confiante dans la capacité des décideurs à améliorer le système éducatif. On peut proposer des pistes d'explications de ce désaveu en établissant des liens entre la succession de réformes sous diverses majorités politiques ces trente dernières années et la relative homogénéité des propositions programmatiques des partis et des votes au parlement en faveur des premiers décrets concrétisant la mise en œuvre du PPEE. Ceci expliquerait que les acteurs de terrain ne savent plus vers quel parti se tourner pour voir les préoccupations qui sont les leurs prises en compte.

Au terme de cette enquête, il faut bien constater que les acteurs de terrain ont, en majorité, le sentiment de n'avoir pas été consultés et mal représentés dans ce qui est pourtant présenté dans le discours officiel comme une réforme ayant fait l'objet d'une co-construction et d'un large consensus. Ils expriment aussi un désaccord sur les mesures phares du PPEE. Dernier enseignement de cette consultation, et non des moindres, les participants sont déroutés par leurs décideurs politiques.

1Pact s'appuie sur ces constats alarmants et se tourne vers les décideurs pour appeler à une prise de conscience urgente. En effet, les acteurs de terrain sont ceux qui seront appelés à porter les réformes et leur donner vie devant les élèves. Dans la mesure de ses moyens et avec les limites que nous avons décrites, cette consultation devrait, c'est notre espoir, éveiller chez les décideurs politiques la nécessité d'organiser une consultation systématique des acteurs de terrain.

Bibliographie

- Arrêté royal fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement, gardien, primaire, spécialisé, moyen, technique, de promotion sociale e. (1969, Avril 02). *Moniteur belge*.
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2017). *Les indicateurs de l'enseignement*. Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Groupe central du Pacte d'Excellence. (2017). *Avis N°3 du groupe central*. Récupéré sur Pacte d'excellence.be: http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/04/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf
- pactedexcellence.be. (2015). *Comprendre le pacte pour un enseignement d'excellence*. Récupéré sur pactedexcellence.BE: <http://www.pactedexcellence.be/index.php/2017/04/26/lenseignement-aujourd'hui/>
- Parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles. (2014). *Déclaration de politique communautaire 2014-2018, Fédérer pour réussir*. Récupéré sur Fédération Wallonie-Bruxelles: <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=dpc2014-2019>
- RTBF. (2017, Janvier 27). *Inquiète, la CGSP-Enseignement rejette le pacte d'excellence*. Récupéré sur RTBF.be: https://www.rtb.be/info/belgique/detail_inquiete-la-cgsp-enseignement-evite-de-justesse-un-rejet-du-pacte-d-excellence?id=9514889
- Van Campenhoudt, L., Franssen, A., Hubert, G., Van Espen, A., Lejeune, A., & Huynen, P. (2004). *La consultation des enseignants du secondaire ordinaire - 2004*. Bruxelles: CENTRE D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES DES FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS.
- Vandenbergh, V. (1998). L'enseignement en Communauté française de Belgique: une situation de quasi-marché. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 37, 65-76.

Annexes

Excellente consultation.

Ce questionnaire est édité par 1pact (l'asbl qui demande que l'on donne la parole aux gens de terrain et que l'on tienne compte de leur expertise dans la genèse des réformes en enseignement). S'il vous plait, répondez et partagez au maximum. La force de cette consultation est liée au nombre de répondants.

Je suis: (plusieurs choix possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- Enseignant·e
- Parent d'élève
- Directeur
- Educateur
- Membre PO
- Autre

Je m'estime bien informé·e au sujet du Pacte Pour un Enseignement d'Excellence (PPEE), sa genèse, son contenu, son projet.

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Très peu informé·e

Très bien informé·e

J'ai le sentiment d'avoir été invité·e à m'impliquer dans la conception du PPEE.

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout impliqué·e

Totalement impliqué·e

Le PPEE répond à mes attentes en terme d'école idéale pour mes enfants

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord

Tout à fait d'accord

Ma pratique quotidienne de professionnel·le de l'enseignement a été contrariée par la succession de réformes et de décrets ces dernières années.

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord

Tout à fait d'accord

Je suis syndiqué·e

Une seule réponse possible.

- oui
- non

Dans les travaux du PPEE, je me suis senti·e représenté·e par mon syndicat

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout représenté·e

Très bien représenté·e

Un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire est de nature à réduire les inégalités scolaires

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord

Tout à fait d'accord

J'ai la conviction que le tronc commun mis en route en Belgique francophone sera réellement polytechnique et pluridisciplinaire

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord

Tout à fait d'accord

Mon établissement a entamé la conception du plan de pilotage.

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Le plan de pilotage c'est:

Plusieurs réponses possibles.

- Une occasion pour l'équipe pédagogique de s'emparer du pouvoir sur ce qui concerne son école
- Un moyen pour le pouvoir régulateur de contrôler les écoles
- Plus de pression sur les directeurs, enseignants et élèves
- L'occasion pour chaque équipe éducative de collaborer à la recherche de solutions aux problèmes qu'elle rencontre au quotidien

La répartition des écoles en différents réseaux d'enseignement est un obstacle au bon fonctionnement du système éducatif.

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord

Tout à fait d'accord

Les enseignants devraient pouvoir changer de réseau sans perte d'ancienneté statutaire.

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Pas d'avis

Un cadastre des bonnes pratiques (les projets les plus innovants et/ou profitables pour les élèves) serait une bonne chose

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord

Tout à fait d'accord

Je ne suis pas enseignant·e, j'ai d'eux une image:

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Très négative

Très positive

En tant que parent, vis-à-vis de l'enseignement francophone je suis plutôt:

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout satisfait

Très satisfait

J'ai confiance en la capacité des décideurs politiques pour assurer un système d'enseignement de qualité (attention, l'échelle est inversée par rapport aux autres questions: 1=tout à fait d'accord, 5= pas du tout d'accord)

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Tout à fait d'accord

Pas du tout d'accord

En tant que citoyen·ne concerné·e par l'école, je sais déjà pour qui je vais voter en mai.

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Pas d'avis

J'ai plein de propositions pour améliorer l'enseignement et je ne me sens pas écouté·e

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout d'accord

Tout à fait d'accord

Fourni par



Google Forms